



Tél.: (819) 326-5624  
Fax.: (819) 326-7065

## Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,  
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

### Avis Public Règlement numéro 367-16-02

**A TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, IL EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ  
PAR LE SOUSSIGNÉ:**

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis vous est donné que le règlement 367-16-02 visant à permettre l'implantation d'une affiche sur un maximum de trois autres sites que celui où le service est rendu et où s'exerce le commerce selon certaines conditions et de soustraire certaines affiches et enseignes de l'application de la présente section a été adopté lors de l'assemblée du 24 mai 2016 et mis en vigueur le 19 août 2016.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 349, chemin Val-des-Lacs. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouvertures de l'hôtel de ville.

Donné à Val-des-Lacs, le 19 septembre 2016.

Me Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 19 septembre 2016 entre 9 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 19 septembre 2016.

Me Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier